



GUIDE DE POSE

PARQUET (pose flottante)



 **Tarkett**
THE ULTIMATE FLOORING EXPERIENCE

 **Tarkett**

THE ULTIMATE
FLOORING EXPERIENCE

GUIDE DE POSE

PARQUET (pose flottante)

PRÉAMBULE

Vérifier, avant la préparation, la qualité de la marchandise livrée. Si le revêtement est défectueux, en informer la société Tarkett. Afin de garantir l'uniformité de la couleur et du dessin, la pose doit être réalisée à partir d'un même lot de fabrication.



- Mètre ruban + crayon
- Cales pour dilatation
- Scie sauteuse ou circulaire
- Equerre + règle
- Tire-lames
- Gants anti-coupure

SUPPORTS ADMIS

Dallage « terre-plein » (Cf. DTU 13.3)	Cf. NF DTU 53.12 : chape rapportée, ou résine époxy sous avis technique puis primaire et ragréage
Dallage portée (Cf. DTU 21)	
Plancher collaborant	
Chapes et autre dalles béton	Ponçage, nettoyage, primaire et ragréage obligatoire
Chape Anhydrite (Sous Avis Technique)	Ponçage, nettoyage, primaire et si nécessaire ragréage
Carrelage non soumis aux remontées d'humidité (si moins de 10% détérioré)	Dégraissage, si désaffleurement primaire et ragréage
Carrelage soumis aux remontées d'humidité (si moins de 10% détérioré)	Dégraissage, résine époxy sous avis technique puis primaire et ragréage
Parquet cloué (Cf. DTU 51.1)	Si ventilé en sous face
Panneaux CTBH/CTBX (Cf. DTU 51.3)	Si ventilé en sous face
Panneaux OSB (Cf. DTU 51.3)	Si ventilé en sous face,
PVC compact collé (NF DTU 53.12)	Si bon état / pas de décollement / bonne planéité
Dalles vinyle amiantées	Se référer au guide Tarkett "Les solutions de recouvrement des sols amiantés"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Plancher Rayonnant Electrique (Cf. CPT 3606)	Pose collée obligatoire et sous réserve que la résistance thermique du parquet soit $\leq 0,15 \text{ m}^2 \text{ K/W}$. Chauffage éteint 48h avant travaux puis remise en chauffe progressive 7 jours après l'installation.
Plancher à eau basse température (Cf. DTU 65.14)	
Pose sur supports bois	Pare vapeur exclu
Plancher réversible (Cf. CPT 3164)	Exclu

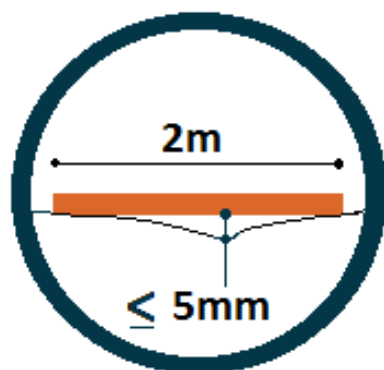
GUIDE DE POSE PARQUET (pose flottante)

PRÉPARATION DU SUPPORT

RÉCEPTION

Le support doit être plan, propre, sain, sec et solide.

Les dispositions générales relatives aux supports neufs sont celles décrites dans le DTU 51.11 (pose flottante).
En rénovation, le support est préparé conformément au NF DTU 53.12



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du parquet doit respecter le DTU 51.11

1 - CONDITIONS



Le taux d'humidité ambiante dans la pièce doit être compris entre 40 et 65 % HR. Le parquet doit être posé à température ambiante $\geq 15^{\circ}\text{C}$ avec maintien de la température et de la ventilation.



Acclimater le produit dans les pièces ou la pose sera réalisée au minimum 24h avant l'installation, dans son emballage encore fermé, stockage à plat. Il doit être isolé du sol.

2 - CALEPINAGE

Sauf prescription particulière du marché :

- ✓ Installer dans un même local le parquet de lot identique
- ✓ Mélanger les lames de plusieurs paquets
- ✓ Pose dans le sens lumière ou sens de la circulation
- ✓ La largeur des lames doit être supérieure à $\frac{1}{2}$ lame sur les murs principaux
- ✓ Le décalage des lames d'une rangée à l'autre doit être de deux fois la largeur de la lame avec un minima de 30cm
- ✓ Longueur minimum des lames 30cm
- ✓ Démarrer la pose dans un angle de la pièce, l'assemblage se fait de gauche à droite, languette face à la cloison
- ✓ Largeur de l'ouvrage maximale de 8ml sans fractionnement



GUIDE DE POSE

PARQUET (pose flottante)

3 – SOUS-COUCHE

Sur tout support hormis les supports à base de bois : Tarkoflex II avec un film pare-vapeur PE intégré.

Sur tout support à base de bois : Tarkofoam II

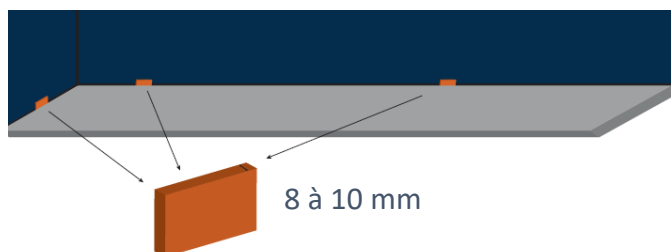
Lés scotchés entres eux avec rouleau adhésif plastifié



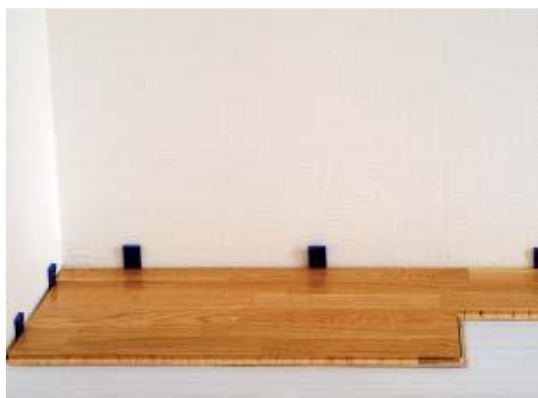
4 – ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

L'espace périphérique doit être au minimum de 8 à 10 mm en tous points.

Il en va de même pour tous les équipements permanents, comme les meubles, les escaliers, les piliers, les seuils, les canalisations, les huisseries, les sols en pierre, etc...



5 – ASSEMBLAGE



GUIDE DE POSE PARQUET (pose flottante)

6 – OBSTACLE (tuyaux, huisseries)



7 – DISPOSITIONS APRES LA POSE

Les conditions de température et d'hygrométrie doivent être maintenues après l'exécution des parquets pendant au moins deux semaines. Cependant maintenir l'hygrométrie (entre 40 et 65%) durant la mise en œuvre de l'ouvrage.

La non-occupation des locaux chauffés et non ventilés pendant plusieurs semaines est susceptible de causer au parquet des désordres importants.

8 – ACCESSOIRES

Sous-couche, plinthes et profilés disponibles.

Pour plus de précisions, reportez-vous à la catégorie « Accessoires » de notre site internet.

MISE EN SERVICE & ENTRETIEN

Mise en circulation immédiate après installation.

Nous recommandons d'appliquer sous les pieds de meubles des patins et de mettre en place des tapis de protection sous les chaises à roulettes.

Limitier l'apport de poussières et d'éléments abrasifs ainsi que l'humidité depuis l'extérieur en installant des tapis et éponger immédiatement tout apport d'eau.

Maintenir le taux d'humidité ambiante dans la pièce entre 40 et 65 %.

Concernant l'entretien du sol, vous pouvez vous référer au guide d'entretien disponible sur notre site internet.

Besoin d'améliorer vos compétences Solier, connectez-vous à l'aide du lien ci-dessous et allez dans l'onglet service https://professionnels.tarkett.fr/fr_FR/